

EQUINOXE

Mr. Benoit MAZUREL
ACCUEIL ET SERVICE
163, rue de Charenton

75012 PARIS - Tél: 43.45.46.67.

SOMMAIRE

1. NOTES D'INTRODUCTION SUR LES PROBLEMES ACTUELS DE GERONTOLOGIE ET LES SOLUTIONS APPORTEES

2. LE SYSTEME EQUINOXE DE TELE-ASSISTANCE

2.1. DONNEES RECENTES DU MARCHE DE LA TELE-ASSISTANCE

Des moyens inadaptés

Parce que l'approche du problème a été défectueuse

2.2. LES IDEES DIRECTRICES DU SYSTEME EQUINOXE

Pour résoudre un problème humain lancinant

... S'appuyer sur un réseau de solidarités locales

2.3. Description technique du fonctionnement d'EQUINOXE

3. CONDITIONS A REUNIR POUR BENEFICIER D'UN SYSTEME EQUINOXE

3.1. L'exigence d'un Comité de voisinage

3.2. Le contrat d'abonnement

3.3. Les modalités financières

4. CONCLUSION

1. NOTES SUCCINCTES SUR LES PROBLEMES ACTUELS DE GERONTOLOGIE ET LES SOLUTIONS APORTEES.:

Aux prises depuis plusieurs lustres avec les conséquences sociales et économiques d'une longévité humaine en constante augmentation, la collectivité nationale s'est appliquée notamment à susciter la création d'établissements d'hébergement adaptés aux besoins d'une population âgée, plus ou moins dépendante. Mais les coûts économiques et humains de ces lieux d'hébergement collectif sont tels qu'une préférence est désormais accordée aux actions de maintien à domicile. Des efforts importants ont donc été entrepris depuis quelques années pour donner aux personnes âgées ou handicapées la possibilité de continuer à vivre chez elles lorsqu'elles le souhaitent.

Les services publics d'aide sociale ont adapté leurs moyens aux problèmes d'assistance qui quantitativement et qualitativement, se posent aujourd'hui en termes très différents, s'agissant de personnes âgées vivant en milieu urbain, dans un habitat souvent inadapté, dans un isolement difficile à vivre.

L'ampleur des besoins a aussi suscité de nombreuses initiatives privées qui se sont traduites par la création de structures associatives se donnant pour objectif de favoriser le maintien à domicile.

Pour sa part, l'Association **ACCUEIL ET SERVICE - 808 3E AGE** a successivement mis en place un service d'aide ménagère et d'auxiliaires de vie, un service de soins infirmiers à domicile, un service de dépannages en urgence sociale. Ces services se réalisent par des interventions à domicile soit ponctuelles (sur appel téléphonique) pour les petits dépannages par exemple, soit à périodicité prédéterminée : ils satisfont pour l'essentiel les personnes âgées et/ou handicapées qui ont besoin d'une aide extérieure pour accomplir les actes de la vie courante.

Cependant, malgré l'adéquation de ces divers services, une lacune subsistait dans le système d'aide aux personnes âgées et/ou handicapées vivant seules à leur domicile : en cas de chute ou de malaise, la personne est souvent dans l'incapacité d'appeler des secours, et il en résulte parfois des conséquences graves pour sa santé, voire pour sa vie.

L'Association **ACCUEIL ET SERVICE - SOS 3E AGE** a donc conçu et mis en place un système de télé-assistance qui utilise les techniques les plus avancées dans le domaine de la communication et dont l'originalité voulue est surtout de faire appel et confiance à la solidarité humaine.

2. LE SYSTEME EOUINOXE DE TELE-ASSISTANCE

2.1. LES DONNEES RECENTES DU "MARCHE" DE LA TELS-ASSISTANCE

Des moyens inadaptés

Des expériences de Télé-assistance ont déjà été faites dans le passé, au profit des personnes âgées, certaines sont en cours. Elles se sont heurtées et se heurtent encore le plus souvent

- à des limites techniques et à des problèmes de maintenance qui peuvent être aujourd'hui dépassés matériels plus fiables et plus performants, (télécommande, interphonie),
- mais surtout à un problème d'inadaptation des réponses apportées aux besoins exprimés par les personnes âgées et/ou handicapées.

Ce dernier constat s'explique certes par la nouveauté des formes que revêtent ces besoins. Mais il est aussi la conséquence d'improvisations, voire d'une recherche de profit, qui n'ont pas leur place dans un domaine où l'esprit de générosité et de solidarité doit inspirer l'action .

... Parce que l'approche du problème est défectueuse. La création et la gestion des Centrales de Télé-assistance existantes sont, en effet, souvent l'œuvre d'organismes publics ou privés qui ne sont pas spécialement formés à l'écoute des personnes âgées ou handicapées. D'une manière plus préoccupante, se placent en outre, actuellement, sur le marché de la sécurité, des sociétés commerciales qui considèrent la technique de la télé-assistance comme la réponse rentable à un besoin qui existe, sans prendre en considération la dimension humaine et sociale du problème.

Par ailleurs la recherche du profit conduisant à atteindre des dimensions suffisantes pour assurer la rentabilité, les réseaux de télé-assistance créés par le secteur marchand sont par nécessité très étendus, ce qui leur confère inévitablement un caractère anonyme.

Dans une telle structure, la centrale qui reçoit un appel lui donne la suite la plus "économique". Elle se borne à provoquer l'intervention des services de secours d'urgence, certes bien équipés et rapides, (Police-secours, Pompiers, Médecins d'urgence) mais qui risqueraient d'être débordés si ces réseaux de téléalarme étendus et anonymes venaient à se multiplier. Mais le principal inconvénient de ce type de téléalarme réside dans les conséquences directes des interventions qu'il provoque. Faites par des services de secours armés pour faire face à toutes les éventualités, ces interventions sont onéreuses, peuvent traumatiser leur bénéficiaire, et, surtout, aboutissent fréquemment à l'hospitalisation quasi forcée de la personne secourue. Cette dernière conséquence ne peut manquer de préoccuper des institutions qui, comme notre Association, s'attachent à permettre aux personnes âgées et/ou handicapées de vivre le plus longtemps possible à leur domicile.

2.2. LES IDEES DIRECTRICES DU SYSTEME EQUINOXE

Pour résoudre un problème humain lancinant

Le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées n'est pas seulement l'affaire de services institutionnalisés c'est l'entourage immédiat de la personne, qui doit normalement, dans ce domaine, jouer le rôle le plus déterminant. C'est cet entourage qui devrait toujours pouvoir lui apporter une assistance suffisante pour que la vie à domicile reste possible. En effet, l'intervention quotidienne (dans les meilleurs des cas) d'un service de soins infirmiers à domicile et d'une aide-ménagère n'assure pas, auprès d'une personne âgée atteinte par des handicaps, une présence suffisante, une sécurité satisfaisante.

Mais, la santé déclinant, le handicap s'aggravant, il arrive un moment où l'entourage considère que le risque encouru est trop grand et il ne peut plus, ne veut plus, en assumer la responsabilité.

Difficile dilemme, lorsque la personne désire légitimement demeurer chez elle, malgré son (ou ses) handicap. Coupée du monde extérieur (le téléphone n'est pas toujours à portée de la main) la personne seule est dans l'incapacité totale d'appeler à **l'aide en cas de malaise, de chute, d'agression, d'incident matériel** survenu dans son logement. Les conséquences qui en résultent sont souvent graves. La personne âgée et/ou handicapée isolée ainsi que ses proches se trouvent alors confrontés à une seule alternative :

- la garde à domicile 24h/24 (garde malade, dame de compagnie),
- le placement en hébergement collectif.

La première solution se heurte entre autres, à un problème de coût et n'est pas forcément rationnelle et rentable : la présence d'une garde permanente ne se justifie pas s'il n'y a pas de soins à donner.

La deuxième solution, souvent traumatisante pour la personne, parfois culpabilisante pour l'entourage, est mal vécue par tout le monde et on la considère le plus fréquemment comme un pisaller.

Dans ce contexte, la télé-assistance doit être conçue à partir du potentiel de la naturelle solidarité humaine, secrétée par les liens familiaux ou de voisinage .

... S'appuyer sur le réseau de solidarités locales. La vie quotidienne permet d'observer que la plupart des personnes âgées et/ou handicapées qui vivent seules ont, autour d'elles, dans leur environnement proche, un potentiel relationnel qu'elles n'ont pas toujours le moyen d'exploiter quand elles en auraient le plus besoin. Ce potentiel c'est la famille, les amis, les voisins, les associations locales, le voisinage etc...

Un réseau peut s'organiser de façon qu'à tout moment, en temps ordinaire comme dans les circonstances difficiles, voire dramatiques, la personne isolée puisse être mise en relation immédiate et à distance, grâce à la télé-assistance, avec quelqu'un qui va pouvoir l'aider rapidement.

La création et le renforcement de tels réseaux relationnels par le biais de la télé-assistance présente, entre autres avantages, l'intérêt de répartir la charge du maintien à domicile sur plusieurs personnes et plusieurs organismes. Etre le seul secours d'une personne âgée et/ou handicapée, lorsqu'elle a un problème, c'est lourd à porter seul pour un fils, un ami ou un voisin.

En revanche, il devient possible de partager cette responsabilité avec d'autres : EQUINOXE peut apporter un soutien réel à l'entourage en multipliant ainsi les interlocuteurs.

2.3. DESCRIPTION TECHNIQUE DU FONCTIONNEMENT D'EQUINOXE

Dans les matériels expérimentés jusqu'à récemment, l'alarme était émise par le moyen d'une poire, ou une télécommande inadaptée et disgracieuse, puis transmise jusqu'à la centrale de réception, grâce au réseau téléphonique. La procédure employée était d'effectuer un contre-appel téléphonique au domicile de la personne qui avait lancé l'alarme et ensuite de déclencher, si nécessaire, une intervention de secours.

Ce système comportait deux défaillances essentielles :

- Si la personne tombait hors de portée de la poire, ou ne portait pas la télécommande adaptée, elle ne pouvait émettre l'alarme.
- De plus, ce système se révélait "opaque". Il ne permettait pas de correspondre directement avec la personne en difficulté. L'intervention devait être déclenchée sans connaître le motif de l'appel.

Dans le nouveau matériel proposé, ces deux difficultés se trouvent résolues de la façon suivante

- l'alarme est lancée par l'abonné grâce à une télécommande miniaturisée qu'il peut porter soit en bracelet soit en pendentif, ce qui préserve une totale liberté de mouvement dans tout l'appartement et assure une accessibilité optimale,
- dès que l'alarme est lancée et reçue, la centrale identifie l'appelant et la "levée de doute" se fait automatiquement par la mise en interphonie entre l'abonné et la centrale.

- la Centrale de réception des appels est reliée à un ordinateur où sont stockés toutes les informations concernant les abonnés. Dès la réception de l'alarme, ces informations apparaissent sur écran et imprimante, permettant ainsi d'identifier instantanément l'appelant et de choisir la réponse adaptée.
- pour détecter les risques de pannes, la centrale émet, à intervalles réguliers, des tests de vérification du bon état de fonctionnement du transmetteur d'alarme et des lignes téléphoniques.

Ce système permet le dialogue direct entre l'appelant et l'écouter sans qu'il soit nécessaire de décrocher le téléphone. Outre l'aspect sécurisant que représente, pour l'abonné, un tel dispositif, il permet également d'identifier plus sûrement la nature des soins requis et d'orienter en conséquence l'appel à un médecin compétent ou à un autre intervenant.

L'aspect technologique de ce projet a été étudié en collaboration très étroite avec l'I.S.E.N., Institut Supérieur d'Electronique du Nord, Ecole d'ingénieurs électroniciens et informaticiens, rattachée à la Fédération universitaire et polytechnique de Lille (Université Catholique).

L'originalité du projet EQUINOXE peut être ainsi résumée :

un moyen complémentaire de reculer encore les limites du maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées,

- en leur assurant une plus grande sécurité,
- en utilisant les ressources techniques les plus performantes et les plus élaborées de la télé-assistance,
- en assurant aux personnes âgées ou handicapées l'aide physique et le réconfort moral qu'apportent les solidarités locales.

3. CONDITIONS A RÉUNIR POUR BÉNÉFICIER DU SYSTÈME ÉQUINOXE

3.1. L'EXIGENCE D'UN COMITÉ DE VOISINAGE

Les modalités de l'abonnement au système de télé- assistance sont caractérisées par la participation active du (de la) futur(e) abonné(e) à la constitution du réseau de solidarité qui doit l'entourer et que nous appelons "Comité de voisinage". La demande d'abonnement écrite ou téléphonique est suivie d'un échange d'informations qui aboutit à un entretien au domicile du futur abonné au cours duquel la composition du Comité de voisinage est arrêtée.

Les membres de ce Comité de voisinage s'engagent tant vis à vis du futur abonné qu'à l'égard de l'Association, à se rendre auprès de la personne assistée sur simple appel téléphonique de la centrale "ÉQUINOXE".

3.2. LE CONTRAT D'ABONNEMENT

Lorsque toutes les conditions sont réunies, un contrat est passé entre l'Association et l'abonné pour définir les droits et obligations de chacun. Ce contrat contient en annexe toutes précisions utiles sur les membres du Comité de voisinage, avec mention des noms des médecins traitants et autres soignants de l'abonné.

3.3. LES MODALITÉS FINANCIÈRES

L'Association assume les charges financières concernant :

- le fonctionnement de la Centrale de Télé-assistance,
- l'achat, l'installation et l'entretien des transmetteurs,

-l'animation du réseau "ÉQUINOXE".

Pour couvrir ces charges, l'Association demande aux abonnés :

- lors de l'installation de l'appareil, une participation forfaitaire de 300 ou 350 Frs selon le cas,
- mensuellement, une redevance de 220 Frs qui correspond pour 100 Frs à la location du matériel, et pour 120 F à l'abonnement au service.

Les personnes nécessiteuses n'ayant pas la possibilité de verser 220 Frs/mois peuvent bénéficier d'un allègement, voire d'une prise en charge totale de la redevance, grâce au "**FONDS DE SOLIDARITÉ EQUINO%V**" créé par l'Association et qui est alimenté par des dons privés

4. CONCLUSION

Avec l'apparition de plus en plus fréquentes, dans les agglomérations urbaines, de sociétés de services nouvellement créées, le milieu associatif de l'aide à domicile ne peut rester indifférent à l'exploitation de son expérience et de son savoir faire à des fins mercantiles.

Aussi, est-il urgent de réagir en proposant la mise en oeuvre d'un projet médico-social de soutien à domicile, sans but lucratif, pour toutes les personnes seules, malades, âgées ou handicapées avec l'intégration de services nouveaux dont la télé-assistance pourrait-être le pivot de coordination.